



Ecole Montfort
2 Rue de La Brière, 44160 Crossac

COTISATION ANNUELLE 2022 /2023

Document à remettre avant **le 27 Juin 2022** à l'enseignante de votre enfant avec l'ensemble du dossier de renseignements.

FAMILLE

NOM:
PRENOM :
ADRESSE:
TEL :

L'ENFANT

NOM :
PRENOM :
CLASSE

Païement :

- je paie par prélèvement automatique **mensuel** (de septembre à juin) – je joins un RIB et le mandat de prélèvement SEPA complété (si non déjà fourni).
- je paie en une seule fois le montant de ma cotisation – je joins le chèque à ce document libellé au nom de l'OGEC de Crossac (indiquer la date d'encaissement au dos du chèque entre le 1^{er} et le 15 septembre 2022).

Comme vous le savez, notre école se gère de façon autonome financièrement. Afin de la soutenir, nous vous proposons de faire le choix entre deux cotisations (merci de cocher votre choix).

- La cotisation classique
- La cotisation dite « de solidarité ».

Voici un tableau des montants :

Montant annuel	1 enfant	2 enfants	3 enfants
Cotisation classique	327	619	889€
Cotisation solidarité	347€	649€	930€

Attention : Pour les familles séparées, les deux parents doivent remplir ce document si paiement partagé.